

Le berceau d'une collection : les incunables de Charles Van Hulthem (1764-1832)*

Né à Gand en 1764, Charles Van Hulthem a vécu à la charnière de deux époques. Il a été le témoin des bouleversements qui ont profondément modifié les structures politiques de l'Europe entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Il a en effet connu une dizaine de changements de régime. Malgré ces troubles, Van Hulthem a réussi à se maintenir et à traverser ces événements sans trop de heurts. Son parcours professionnel s'est partagé entre fonctions administratives et charges politiques. Il a notamment fondé le Musée des Beaux-arts, le Jardin botanique et la Bibliothèque de l'École centrale de Gand (1796). Il a été élu député au Conseil des Cinq-Cents (1796-1800) puis a été nommé au Tribunat (1802-1803) à Paris. Il a occupé les postes de recteur de l'Académie impériale et de l'École de droit de Bruxelles (1809-1813), de conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Bruxelles (1811-1824) et de la Bibliothèque de Bourgogne (1815-1826), de président de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand (1816-1832) ainsi que de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles (1817-1821). Il s'est retiré de la vie publique peu après la révolution belge avant de décéder dans sa ville natale le 16 décembre 1832.¹

Fig. 1 : Portrait de Charles Van Hulthem

Charles Van Hulthem fut avant tout un infatigable collectionneur de livres, de gravures et de médailles. À sa mort, il laisse derrière lui une bibliothèque exceptionnelle, riche d'un millier de manuscrits et de quelque 30.000 imprimés. Elle demeure un témoignage unique pour mesurer l'ampleur de sa curiosité intellectuelle. À sa mort, ses héritiers – son neveu et sa nièce – décident de la liquider en vente publique. Le soin de dresser un catalogue est alors confié à Auguste Voisin (1800-1843), bibliothécaire de l'Université de Gand.² Cette vente n'aura toutefois pas lieu. En effet, soucieux de se doter d'une bibliothèque nationale, le jeune État belge décide de l'acquérir dans son intégralité. Les goûts encyclopédiques de Van

* C'est pour nous un réel plaisir de remercier ici Claude Sorgeloos, de la Réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique, pour nous avoir incité à rédiger cet article ainsi que pour ses précieux conseils.

Abréviation : **BT** = Elly Cocx-Indestege, Geneviève Glorieux et Bart Op de Beeck, *Belgica Typographica, 1541-1600 : catalogus librorum impressorum ab anno MDXLI ad annum MDC in regionibus quæ nunc Regni Belgarum partes sunt*, 4 t. (Nieuwkoop : B. De Graaf, 1968-1994) ; **ISTC** = *Incunabula Short-Title Catalogue*, British Library, <http://www.bl.uk/catalogues/istc/>.

¹ Sur Van Hulthem, voir : Auguste Voisin, « Notice sur Charles van Hulthem, » in *Bibliotheca hulthemiana ou Catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres et de manuscrits délaissés par Ch. Van Hulthem...*, t. 1 (Bruxelles : J. Poelman, 1836), I-LXX ; Victor Jacques, « Hulthem (Charles-Joseph-Emmanuel van), » in *Biographie nationale*, t. 9 (Bruxelles : Académie royale de Belgique, 1886-1887), 691-705 ; *Charles Van Hulthem, 1764-1832 : exposition organisée à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance de Charles Van Hulthem* (Bruxelles : Bibliothèque royale de Belgique, 1964) ; Fernand Leleux, *Charles Van Hulthem, 1764-1832* (Bruxelles : Académie royale de Belgique, 1965) ; Tom Verschaffel, *Historici in de Oostenrijkse Nederlanden (1715-1794). Proeve van repertorium* (Bruxelles : Facultés universitaires Saint-Louis, 1996) 104 ; Robrecht Lievens, « Charles Van Hulthem als vriend, » *Spiegel der letteren. Tijdschrift voor Nederlandse literatuurgeschiedenis en voor literatuurwetenschap* 41 (1999) : 229-277 ; Marcus de Schepper, Ann Kelders et Jan Pauwels, éd., *Les seigneurs du livre. Les grands collectionneurs du XIX^e siècle à la Bibliothèque royale de Belgique* (Bruxelles : Bibliothèque royale de Belgique, 2008), 14-25 ; Andries Van den Abeele, « De Club van de Belgen in Parijs onder Napoleon. Toen de woorden 'Belg' en 'Vlaming' synoniemen waren, » *Le livre et l'estampe* 54 (2008) : 117-53.

² Auguste Voisin, *Bibliotheca hulthemiana, op. cit.*, 6 t. (Bruxelles : J. Poelman, 1836-1837). Sur Voisin, voir : Paul Becquart, « Voisin (Auguste), » in *Biographie nationale*, t. 66 (Bruxelles : Académie royale de Belgique, 1965), 722-4.

Hulthem ainsi que l'ampleur de sa collection conviennent parfaitement pour l'établissement d'une bibliothèque de stature nationale. Les négociations avec les héritiers aboutissent le 2 août 1836 à la conclusion d'un contrat d'achat pour un montant de 315.000 francs. La transaction est approuvée par la Chambre et le Sénat le 13 mars 1837. Dans la foulée, l'État institue la Bibliothèque royale de Belgique par l'arrêté royal du 19 juin 1837. Elle ouvrira ses portes au public deux ans plus tard, le 21 mai 1839.³

Parmi les nombreux bijoux que recèle cette collection, figurent 189 incunables, dont 94 in-folios, 69 in-quartos et 26 in-octavos. Leur présence n'avait d'ailleurs pas échappé aux commissaires chargés par le Gouvernement de faire un rapport sur l'état de la bibliothèque de Van Hulthem, document transmis aux autorités en janvier 1837 :

« [...] Pour les amateurs de bibliographie, nous signalerons 200 exemplaires d'*incunables* (du XV^e siècle) et, entr'autres, un exemplaire unique de Martens d'Alost ; des premières éditions des Frères de la Vie commune, établis à Bruxelles ; de Collard Mansion de Bruges ; de Jean de Westphalie ; de Keyser d'Audenaerde ; la célèbre *Bible des pauvres*, dont il n'existe que trois exemplaires complets ; le *Speculum humanae salvationis* (catalogue, n° 191 et 192) : tous ouvrages d'une valeur inestimable au gré des bibliophiles [...] ».⁴

Les incunables de Charles Van Hulthem sont aujourd'hui conservés à la Réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique. Ils en constituent le noyau historique, statut qu'il partage avec le millier d'éditions du XV^e siècle provenant du fonds « Ville de Bruxelles » et intégré aux collections de l'institution en 1842.⁵

COMPOSITION DU FONDS

La collection d'éditions du XV^e siècle de Charles Van Hulthem se compose pour plus d'un tiers de livres imprimés dans les anciens Pays-Bas (36 %), d'un quart d'ouvrages provenant de France (25 %), d'un cinquième issu d'Allemagne (19 %), d'un sixième sorti de presses italiennes (15 %) ainsi que d'une minorité faite en Suisse (5 %). Le tableau ci-dessous donne le détail de ces chiffres.

Répartition géographique par lieu de production des incunables de Charles Van Hulthem

Anciens Pays-Bas (67)	France (47)	Empire (36)	Italie (29)
------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

³ Jean-Pie Namur, *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, t. 1 : *Histoire des bibliothèques publiques de Bruxelles* (Bruxelles : F. Parent, 1840), 213-90 ; Marguerite Debae et Claude Lemaire, « Esquisse historique 1559-1837, » in *Bibliothèque Royale. Mémorial 1559-1969* (Bruxelles : Bibliothèque royale de Belgique, 1969), 3-83 ; Bart Op de Beeck, « De verzameling gedrukte werken van Karel van Hulthem en de Koninklijke Bibliotheek van België, » in *E codicibus impressisque. Opstellen over het boek in de Lage Landen voor Elly Cockx-Indestege*, Chris Coppens et al., eds, t. 3 (Louvain : Peeters, 2004), 493-543.

⁴ Cité dans : Jean-Pie Namur, *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, *op. cit.*, t. 1, 225.

⁵ Ce fonds provient des collections héritées de l'ancienne Bibliothèque Royale créée par Philippe II en 1559 et supprimée en 1795 par les autorités françaises. Sur ces incunables, voir : Renaud Adam, « Les marques de provenance des incunables conservés à la Bibliothèque royale de Belgique : essai de synthèse, » *Archives et Bibliothèques de Belgique* 75 (2003) : 262-7. L'histoire de la Réserve précieuse et de l'évolution de ses collections a été notamment retracée dans : Georges Colin, « La Réserve Précieuse, » in *Bibliothèque Royale. Mémorial, op. cit.*, 213-29 ; Claude Sorgeloos, « Acquisition et traitement des livres anciens et précieux à la Bibliothèque royale de Belgique, 1910-2010, » *Archives et Bibliothèques de Belgique* 81 (2010) : 93-101.

Alost	4	Gouda	3	Lyon	6	Cologne	18	Bologne	3
Anvers	10	Harlem	3	Paris	39	Lübeck	3	Florence	1
Bruges	1	Leyde	1	Poitiers	1	Mayence	3	Milan	2
Bruxelles	3	Louvain	15	Rouen	1	Nuremberg	6	Padoue	1
Culemborg	2	Schiedam	1	Suisse (10)		Spire	1	Rome	8
Delft	4	Utrecht	3	Bâle	8	Strasbourg	4	Venise	13
Deventer	10	Zwolle	1	Genève	2	Ulm	1	Vicenza	1
Gand	2	Pays-Bas (?)	4						

On le voit, Charles Van Hulthem s'est particulièrement intéressé aux livres sortis de presses situées dans les anciens Pays-Bas. Il s'est d'ailleurs efforcé d'obtenir au moins une édition exécutée dans chacun des centres typographiques de cet ensemble territorial, avec une prédilection marquée pour les productions des prototypographes. Sa bibliothèque contient quelques témoignages de premier ordre pour l'histoire de l'établissement des premières officines typographiques des territoires burgondo-habsbourgeois. Signalons d'abord le *Tabulare Fratrum Ordinis Deiferae Virginis Mariae de Carmelo*, reproduit par Thierry Martens à Alost en 1474 (fig. 2).⁶ Nous pouvons également pointer cette *Historia Alexandri Magni*, attribuée à Gerardus de Leempt vers 1475-1479, le premier typographe des Pays-Bas septentrionaux⁷. Van Hulthem a acheté deux exemplaires des *Ruralia commoda* de Pierre de Crescens, sortis des presses de Jean de Westphalie à Louvain le 9 décembre 1474 et considérés par les bibliographes de son époque comme la première impression de la cité universitaire.⁸ Il pouvait en outre s'enorgueillir de posséder des livres imprimés par Colard Mansion à Bruges (1), par les Frères de la Vie commune à Bruxelles (3), par Johann Veldener à Louvain (fig. 3) (4), à Utrecht (2) et à Culemborg (2), par Gheraert Leeu à Gouda (3) et à Anvers (5), ou encore par Jacob Jacobsz. van der Meer et Mauricius Yemantzoon à Delft (1), tous issus de la première génération de typographes ayant participé à la propagation de l'*ars artificialiter scribendi* dans les anciens Pays-Bas.⁹

⁶ Inc A 1.330 (Olim VH 15.913) (ISTC it00005500). Sur cet atelier, voir : Renaud Adam *Jean de Westphalie et Thierry Martens. La découverte de la 'Logica vetus' (1474) et les débuts de l'imprimerie dans les Pays-Bas méridionaux* (Bruxelles : Bibliothèque royale de Belgique / Musée de la Maison d'Érasme – Turnhout : Brepols, 2009).

⁷ Inc B 1.589 (Olim VH 16.923) (ISTC ia00477000). Sur Leempt, voir : Georges Colin et Wytze Hellinga, éd., *Le cinquième centenaire de l'imprimerie dans les Anciens Pays-Bas : exposition à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, du 11 septembre au 27 octobre 1973, catalogue* (Bruxelles : Bibliothèque royale de Belgique, 1973), 89-109, 239 ; Wytze et Lotte Hellinga, « Problems about Technique and Methods in a Fifteenth Century Printing House (Nicolas Ketelaer and Gherardus de Leempt, 1473-1475), » in *Villes d'imprimerie et moulins à papier du XIV^e au XVI^e siècle. Aspects économiques et sociaux. Colloque International, Spa, 11-14-IX-1973. Actes* (Bruxelles : Crédit communal de Belgique, 1976), 301-14.

⁸ Inc B 1.469 (cet exemplaire ne figure étonnement pas dans le catalogue de Van Hulthem), Inc B 1.470 (Olim VH 5.860) (ISTC ic00966000). Pour l'état des connaissances sur Jean de Westphalie au début du XIX^e siècle, voir : Charles de La Serna y Santander, *Dictionnaire bibliographique du quinzième siècle ou description par ordre alphabétique des éditions les plus rares et les plus recherchées du quinzième siècle, précédé d'un Essai historique sur l'origine de l'imprimerie*, t. 1 (Bruxelles : J. Tarte – Paris : Tilliard Frères, 1805, in-4°), 320-4. Aujourd'hui, la paternité de l'invention de l'imprimerie à Louvain est reconnue à Johann Veldener avec ses *Genealogiae deorum* de Boccace dont l'impression est située entre 1473 et 1474 (ISTC ib00750000). Voir à ce sujet : Paul Needham, « William Caxton and his Cologne Partners : an Enquiry based on Veldener's Cologne Type, » in *Ars impressoria. Entstehung und Entwicklung des Buchdrucks. Ein internationale Festgabe für Severin Corsten zum 65. Geburtstag*, Hans Limburg, Hartwig Lohse et Wolfgang Schmitz, éd. (Munich – New York – Londres – Paris : K. G. Saur, 1986), 103-31

⁹ Inc A 1.419 (Olim VH 1.329) (ISTC ic00904300) ; Inc A 1.449 (Olim VH 26.095) (ISTC ig00049550) ; Inc A 1.451 (Olim VH 212) (ISTC ia00743000) ; Inc A 1.582 (Olim VH 191) (ISTC ib00766500) ; Inc A 1.583 (Olim VH 191) (ISTC is00660000) ; Inc A 1.781 (Olim VH 10.775) (ISTC ig00713000) ; Inc A 1.809 (Olim VH 6.711) (ISTC ih00060000) ; Inc B 1.367 (Olim VH 31.060) (ISTC il00353000) ; Inc B 1.402 (Olim VH 938) (ISTC ig00424000) ; Inc B 1.405 (Olim VH 13.350) (ISTC ij00425000) ; Inc B 1.409 (Olim VH 1.461) (ISTC

Fig. 2 : Peter de Bruyne, *Tabulare Fratrum Ordinis Deiferae Virginis Mariae de Carmelo* (Alost : Thierry Martens, 28 octobre [1474], in-4°, fol. 6v (© KBR, Inc A 1.330)

Fig. 3 : Cicéron, *Epistolae ad familiares* ([Louvain : Johann Veldener, 1477], in-2°, fol. 2r (© KBR, Inc B 1.468)

Cette collection de livres n'est pas pour autant « complète ». Six villes manquent au « tableau de chasse » de Van Hulthem : Audenarde, Bois-le-Duc, Nimègue, Sint-Maartensdijk, Schoonhoven et Valenciennes. À sa décharge, les typographes implantés dans ces centres ont eu des activités extrêmement limitées, n'imprimant parfois que deux ou trois livres, voire même un seul.¹⁰ D'ailleurs, certains de ces ouvrages étaient alors devenus tellement rares que même le souvenir de leur réalisation s'était estompé, à l'instar du seul livre imprimé à Sint-Maartensdijk au XV^e siècle qui ne figure dans aucune bibliographie contemporaine.¹¹ Enfin, comment ne pas évoquer une pièce particulièrement rare et précieuse, la *Biblia pauperum*, datée des années 1464-1465, qui constitue l'un des premiers témoignages du procédé xylographique dans les anciens Pays-Bas.¹²

S'il possède un échantillon varié de la production européenne du XV^e siècle, le bibliophile gantois semble néanmoins avoir marqué une certaine prédilection pour les impressions parisiennes (39), colonaises (18) et vénitienes (13). Ici aussi, transparait son goût pour les antiquités typographiques. Ses plus anciens incunables proviennent de Cologne, dont notamment ces *Consolatorum timoratae conscientiae* de Jean Nider attribuées à Ulrich Zell vers 1470, que Van Hulthem estimait avoir été exécutées vers 1466.¹³ Sa collection contient aussi le *Manuale confessorum* du même auteur reproduit le 5 avril 1477 sur les presses d'Ulrich Gering, de Michel Friburger et de Martin Crantz, les inventeurs de l'imprimerie en France.¹⁴ Van Hulthem a également fait l'acquisition des *Apophthegmata* de Plutarque imprimés en 1471 par Vindelinius de Spira, le frère cadet du premier typographe de Venise, Johannes, mort peu de temps après avoir ouvert son officine en 1469 (fig. 4).¹⁵ Enfin, bien qu'il n'ait pas eu en sa possession un seul exemplaire de la *Bible à 42 lignes* de Gutenberg, il a toutefois acheté deux éditions parues au cours des années 1470 dans l'atelier de Peter

ia00487000) ; Inc B 1.415 (Olim VH 29) (ISTC ib00648000) ; Inc B 1.450 (Olim VH 16.135) (ISTC ih00210000) ; Inc B 1.453 (Olim VH 1.660) (ISTC ij00068000) ; Inc B 1.452 (Olim VH 24.362) (ISTC id00159550) ; Inc B 1.454 (Olim VH 1.660) (ISTC ia00114000) ; Inc B 1.464-1.465 (Olim VH 15.181-15.182) (ISTC ir00256000) ; Inc B 1.468 (Olim VH 13.777) (ISTC ic00513000) ; Inc B 1.566-1.567 (Olim VH 15.185-15.186) (ISTC ir00278000) ; Inc C 366 (Olim VH 3.809) (ISTC ib00813900) ; Inc C 371 (Olim VH 3.812) (ISTC ib00812000).

¹⁰ *Le cinquième centenaire, op. cit.*, 238-46, 322-4, 346-54, 503-6.

¹¹ *Der zyelen Troeste* (Sint-Maartensdijk : Pieter Werrecoren, novembre 1478, in-2°) (ISTC is00359500). Cette édition a été (re)découverte par Edouard Van Even en 1851 dans la bibliothèque de l'abbaye d'Averbode. Voir à ce propos : Edouard Van Even, « Notice sur Pierre Werrecoren, imprimeur à St-Maertensdyk, en Zélande (1478), » *Bulletin du Bibliophile Belge* 8 (1851) : 113-24.

¹² Inc B 1.590 (Olim VH 190). Sur ce livre, voir : *Le cinquième centenaire, op. cit.*, n° 43, 81-2.

¹³ Inc A 42 (Olim VH 1.673) (ISTC in00164000).

¹⁴ Inc A 484-485 (Olim VH 1.182) (ISTC in00180500). Sur cette officine, voir : Jeanne Veyrin-Forrer, « Aux origines de l'imprimerie française : l'atelier de la Sorbonne et ses mécènes (1470-1473), » in Id., *La lettre et le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre* (Paris : École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1987), 161-87.

¹⁵ Inc B 930 (Olim VH 13.216) (ISTC ip00816000). Les débuts de l'imprimerie à Venise ont été retracés dans : Victor Scholderer, « Printing at Venice to the end of 1481, » in Id., *Fifty Essays in Fifteenth- and Sixteenth-Century Bibliography*, Dennis E. Rhodes, éd. (Amsterdam : M. Hertzberger, 1966) 74-89 ; Martin Lowry, *Nicholas Jenson and the Rise of Venetian Publishing in Renaissance Europe*, (Oxford – Cambridge (Mass.) : B. Blackwell, 1991).

Schoeffer à Mayence : l'*Expositio super toto psalterio* de Jean de Turrecremata, publiée en septembre 1474, ainsi qu'un imposant recueil de codes de Justinien, paru au format royal le 21 août 1477.¹⁶

Fig. 4 : Plutarque, *Apophthegmata* (Trad. : Franciscus Philephus) ([Venise] : Vindelinius de Spira, 1471, in-4°), fol. 1r (© KBR, Inc B 930)

CONSTITUTION DU FONDS

Dans les Pays-Bas méridionaux, le commerce du livre ancien rencontre un essor extraordinaire à la fin du XVIII^e siècle à la suite des suppressions successives de la Société des Jésuites en 1773, des couvents contemplatifs par Joseph II dix plus ans tard ainsi que de tous les établissements religieux en 1795 par les autorités révolutionnaires françaises. Ces décisions ont eu pour conséquence d'inonder le marché en centaines de milliers de manuscrits et d'éditions anciennes qui dormaient, parfois depuis plusieurs siècles, sur les rayonnages des bibliothèques ecclésiastiques.¹⁷ Nombreux sont les bibliophiles qui en ont profité pour se constituer de riches bibliothèques, à l'instar de Jan Frans Van de Velde (1743-1823), originaire de Beveren, de l'Anversois Charles-Pierre-Joseph Le Candèle (1761-1830) ou encore du Gantois Pierre Philippe Constant Lammens (1762-1836).¹⁸

Trop jeune pour profiter de la liquidation des bibliothèques jésuites, Charles Van Hulthem a en revanche assisté à plusieurs ventes publiques organisées à la suite de la fermeture des monastères « jugés inutiles » par le Gouvernement autrichien.¹⁹ Il a ainsi acquis des incunables ayant appartenu au prieuré du Rouge-Cloître à Auderghem, à celui d'Elzeghem, près d'Audernarde, ou encore au Groenendaal à Hoeilaart (fig. 5).²⁰ D'autres livres provenant

¹⁶ Inc B 214 (Olim VH 298) (ISTC it00520000) ; Inc C 41 (Olim VH 2.801) (ISTC ij00589000). Van Hulthem a eu au moins une occasion d'acquérir une bible de Gutenberg. Il a en effet assisté à la première vente des livres d'Anne-Thérèse-Philippine d'Yve (1738-1814) le 4 octobre 1819 à Bruxelles où fut proposé un exemplaire de cet ouvrage. Cette bible a été achetée par le libraire londonien Thomas II Payne (1752-1831) pour la somme de 1.760 francs, comme nous l'apprend la note laissée par Van Hulthem dans son propre exemplaire du catalogue de vente. Voir : *Description bibliographique d'une très belle collection de livres rares et précieux, provenant de la bibliothèque de M^{lle} la comtesse d'Yve*, rédigée par feu M. D. L. S. revue et achevée par L. F. A. Gaudefroy, ancien libraire à Paris, t. 1 (Bruxelles : A. Wahlen, 1819, in-8°), lot n° 6 (VH 22.653 A). Elle est aujourd'hui conservée à la bibliothèque du Collège d'Eton. Voir : Claudine Lemaire, « La Bible de Gutenberg d'Eton Library, propriété de la comtesse Anne d'Yve de 1811 à 1814, » *Gutenberg-Jahrbuch* (1993) : 21-4 ; Id., « La comtesse Anne-Philippine-Thérèse d'Yve : figure de proue de la révolution brabançonne et grande bibliophile, 1738-1814. 2^e partie : Coup d'œil sur les bibliothèques privées dans les Pays-Bas autrichiens entre 1765 et 1820, » *Archives et Bibliothèques de Belgique* 64 (1993) : 317-57.

¹⁷ Joseph Laenen, « Étude sur la suppression des Couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens et plus spécialement dans le Brabant (1783-1794), » *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 5^e série, 7 (1905) : 343-464 ; Jean Lavalleye, « La Situation des Bibliothèques des Couvents supprimés par Joseph II en 1783, » *Paginae bibliographicae* 5 (1927) : 547-52 ; Jeroom Machiels, *Des bibliothèques religieuses aux bibliothèques publiques* (Bruxelles : Archives générales du Royaume, 2000) ; Bart Op de Beeck, « Boeken uit de bibliotheken van de Engelse jezuietencollege te Brugge, bewaard in de verzameling 'Ville de Bruxelles', » in *Boekgeschiedenis in Vlaanderen nieuwe instrumenten en benaderingen*, Pierre Delsaerd et Koen De Vlieger-De Wilde, édés (Bruxelles : Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten, 2004), 79-89 ; Id., *Jezuïetenbibliotheken in de Zuidelijke Nederlanden : De liquidatie 1773-1828* (Thèse de doctorat inédite, KULeuven, 2008).

¹⁸ Marcus de Schepper, Ann Kelders et Jan Pauwels, édés, *Les seigneurs du livre*, op. cit., 38-65.

¹⁹ Sur ces ventes : Jeroom Machiels, *Des bibliothèques religieuses*, op. cit., 35-58 ; Renaud Adam, « Le libraire-imprimeur bruxellois Joseph Ermens (1736-1805) et l'étude des incunables à la fin du XVIII^e siècle, » *Bulletin du Bibliophile* (2005/2), 149-152.

²⁰ Inc A 101 (Olim VH 3.476) (ISTC ia01261000) ; Inc A 42 (Olim VH 1.673) (STC in00164000) ; Inc A 43 (Olim VH 1.673) (ISTC in00188000) ; Inc A 44 (Olim VH 1.673) (ISTC in00170000) ; Inc A 942 (VH 4.564)

de ces établissements supprimés sont entrés en sa possession à l'occasion de la dispersion des bibliothèques de bibliophiles ayant participé à ces ventes, tels ces deux volumes provenant du Rouge-Cloître et des Croisiers de Namur achetés au notaire bruxellois Antoine Joseph Nuewens (1747-1813) en 1811.²¹

Fig. 5 : Notes de Charles Van Hulthem
Jean Chrysostome, *De providentia Dei* (Alost : Thierry Martens, 22 mars 1487/88, in-4°),
feuillet de garde (© KBR, Inc A 1.336)

Au cours de cette même année 1811, Charles Van Hulthem a reçu en cadeau de son ami Pierre-Joseph Baudewyns (1757-1817) un exemplaire des *Auctores octo cum glossa*, imprimés à Lyon le 24 août 1496 par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussard.²² Il s'agit du seul incunable jamais offert à Van Hulthem par l'un de ses proches. Sa collection d'éditions du XV^e siècle s'est en effet constituée par le biais des ventes publiques. Le Gantois était d'ailleurs extrêmement attentif au marché. Dans la notice biographique qu'il lui a consacrée, Auguste Voisin disait d'ailleurs :

« il [ne] se faisait pas une vente dans la Belgique, en Hollande, en France et sur les frontières d'Allemagne, dans laquelle il ne fit acheter pour des sommes considérables ».²³

Les indices de propriété présents dans ses incunables signalent des traces d'achats de livres à Alost, à Anvers, à Bruxelles, à Gand, à La Haye, à Leyde, à Malines ainsi qu'à Paris. Parmi tous les anciens possesseurs de ces éditions du XV^e siècle, on peut notamment pointer : le libraire bruxellois Joseph Ermens (1736-1805), le bibliothécaire-bibliographe Charles de La Serna y Santander (1752-1823), le pensionnaire de La Haye Gerard Meerman (1722-1771), le philologue hollandais Hieronymus de Bosch (1740-1811), Charles de Rohan (1715-1787), prince de Soubise, ou encore le cardinal Étienne Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), premier ministre de Louis XV.²⁴

DÉMARCHE ET DISCOURS BIBLIOPHIQUES

(ISTC iv00111300) ; Inc A 1.639 (Olim VH 1.304) (ISTC ic00895000) ; Inc A 2.012 (Olim VH 15.909) (ISTC ii00063000).

²¹ Inc B 1.405 (Olim VH 13.350) (ISTC ij00425000) ; Inc B 1.589 (Olim VH 16.923) (ISTC ia00477000). Cette vente a été étudiée dans : Jan Deschamps, « De veiling van de bibliotheek van de Brusselaar Anton Josef Nuewens in 1811, » in *Cultuurgeschiedenis in de Nederlanden van de Renaissance naar de Romantiek. Liber Amicorum J. Andriessen s.j., A. Keersmaekers, P. Lenders s.j.* (Louvain – Amersfoort : Acco, 1986), 133-49.

²² Inc A 408 (Olim VH 10.412) (ISTC ia01183500). Baudewyns avait précédemment offert à Van Hulthem le *Συμμίκτων* de Petrus Nannius, imprimé en 1548 à Louvain par Servaes van Sassen (BT 2189), jadis en possession de Lievin Torrentius, l'un des ancêtres du bibliophile gantois (VH 12.998). Une courte biographie de Baudewyns figure dans le catalogue de vente de sa bibliothèque : *Catalogue ou description bibliographique raisonnée des livres de feu Pierre-Joseph Baudewyns*, t. 1 (Bruxelles : P.-J. de Mat, 1818, in-8°), I-VIII.

²³ Auguste Voisin, « Notice sur Charles van Hulthem, » in *Bibliotheca Hulthemania, op.cit.*, LVIII.

²⁴ Inc A 597-601 (Olim VH 1.669) (ISTC ia00531000, ic00894000, ig00249500, ip00145100, it00346000) ; Inc A 1.088 (Olim VH 10.893) (ISTC ib00495000) ; Inc A 1.246 (Olim VH 13.949) (ISTC im00058000) ; Inc B 340 (Olim VH 1.569) (ISTC it00352000) ; Inc B 865 (Olim VH 9.675) (ISTC ia00215000) ; Inc B 880 (Olim VH 13.821) (ISTC ip00725000) ; Inc B 903-905 (Olim VH 16.651) (ISTC ia00410300, im00840000, io00097000) ; Inc B 930 (Olim VH 13.216) (ISTC ip00816000) ; Inc B 1.415 (Olim VH 29) (ISTC ib00648000) ; Inc B 1.431 (Olim VH 31.062) (ISTC it00552000) ; Inc B 1.465 (Olim VH 15.181) (ISTC ir00256000) ; Inc B 1.470 (Olim VH 5.860) (ISTC ic00966000) ; Inc B 1.531 (Olim VH 13.951) (ISTC ib00262300) ; Inc B 1.594-1.595 (Olim VH 1.341) (ISTC is00029500), Inc C 249 (Olim VH 936) (ISTC ia01233000).

Bien qu'il n'ait jamais rien publié concernant sa passion pour la bibliophilie ou pour l'histoire du livre, Charles Van Hulthem a néanmoins laissé de précieux témoignages à l'intérieur de ses livres, sous la forme de notices plus ou moins longues, qui permettent non seulement d'appréhender sa démarche de collectionneur mais également de revenir sur son discours bibliophilique. Si son intérêt pour l'histoire de l'imprimerie et de ses premières manifestations a guidé la plupart de ses achats, son admiration pour la haute bibliophilie ainsi que son goût pour l'histoire de la littérature expliquent aussi la présence de certains incunables dans sa bibliothèque.

Notons tout d'abord que le terme « incunable » n'apparaît jamais sous la plume de Charles Van Hulthem.²⁵ À l'instar de ses contemporains, il se sert uniquement de la formule « édition du XV^e siècle ». L'emploi du vocable « incunable » ne se généralisera que dans le courant du XIX^e siècle.²⁶

Charles Van Hulthem éprouve une réelle admiration pour l'histoire de l'imprimerie, invention qu'il juge comme l'une des plus bénéfiques pour le bien de l'Humanité. Il développe cette opinion dans une lettre écrite le 12 septembre 1798 à son ami le philosophe français Maine de Biran (1766-1824) :

« [...] Vous êtes surpris probablement qu'on a publié et qu'on continue de publier tant d'ouvrages sur l'histoire de l'imprimerie ; mais quand on considère que cette découverte eut une si grande influence sur les mœurs, la religion, les gouvernemens ; quand on pense qu'elle répandit partout les lumières et qu'elle causa un grand nombre de révolutions politiques, religieuses et littéraires, on sera moins surpris qu'on a fait tant de recherches sur l'origine, les auteurs et le lieu de cette découverte, dont tant de villes se disputent la gloire. D'ailleurs on apprend par là une foule d'anecdotes littéraires, on voit quel était dans chaque pays le goût de la littérature, comment ce goût s'améliora insensiblement, comment les connoissances s'étendirent et se répandirent de tout côté, en portant dans un court intervalle, dans presque tous les pays, l'heureuse découverte de l'imprimerie ; mais après tant de bons ouvrages, remplis de critique et d'érudition publiés sur cette matière surtout depuis 1740, il nous manque encore une bonne histoire générale de l'imprimerie [...] ».²⁷

Cette dernière remarque témoigne de sa maîtrise de la bibliographie relative à cette discipline, mais aussi de ses lacunes. Le bibliophile s'est d'ailleurs constitué une imposante bibliothèque de référence comprenant plus de 150 titres sur le sujet.²⁸ La fréquentation d'auteurs tels que Michael Maittaire (1668-1747), Prosper Marchand (1678-1756), Jacob Visser (1724-1804), Wolfgang Panzer (1729-1805), Pierre Lambinet (1742-1813), Charles de La Serna y Santander ou encore Guillaume-François de Bure (1734-1820) lui a permis de développer ses connaissances bibliographiques et de se forger sa propre opinion sur les origines de l'imprimerie en Europe et, plus particulièrement, dans les anciens Pays-Bas.²⁹

²⁵ Sur la plus ancienne attestation du terme *incunabula* pour désigner les éditions du XV^e siècle, voir : Yann Sordet, « Le baptême inconscient de l'incunable : non pas 1640 mais 1569 au plus tard, » *Gutenberg-Jahrbuch* (2009) : 102-5.

²⁶ Il fait son entrée dans le dictionnaire de l'Académie française en 1836 (*Supplément au dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition publiée en 1835 (Paris : Académie française, 1836), 454). Le bibliographe Gabriel Peignot (1767-1849) aurait été le premier auteur à l'utiliser sous sa forme adjectivale en 1802 : « On appelle *édition princeps*, celle qui paraît la première d'un ouvrage, et *incunable*, celles qui ont paru dans le 15^e siècle, c'est-à-dire, celles qui touchent au berceau de l'imprimerie », dans Gabriel Peignot, *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, t. 1 (Paris : Villier, 1802, in-8°), 244.

²⁷ Marie-François-Pierre-Gonthier Maine de Biran, *Œuvres accompagnées de notes et d'appendices*, Pierre Tisserant, éd., t. 6 (Paris : F. Alcan, 1930), 36-7.

²⁸ VH 20.881-21.026.

Dans la querelle née autour de la revendication du statut de berceau de l'imprimerie par les villes de Mayence et d'Harlem, Charles Van Hulthem a résolument pris le parti de Gutenberg. Il ne croyait pas à l'existence de Laurens Jansz. Coster. Pour rappel, selon une tradition née à la fin du XVI^e siècle, les Hollandais estimaient que la technique typographique avait été mise au point par Laurens Coster vers 1440 et avait été dérobée un soir de Noël par l'un de ses apprentis, Johannes Faustius, soit Johann Fust. Son larcin commis, le jeune ouvrier se serait ensuite rendu à Mayence après avoir fait étape à Amsterdam et à Cologne.³⁰ Charles Van Hulthem s'est toujours inscrit en faux par rapport à cette légende. Sur la page de garde d'un volume contenant des textes de Johannes Nider imprimés à Cologne par Ulrich Zell, il a notamment inscrit :

« Tous les ouvrages contenus dans ce volume, sans date, lieu d'impression, sans chiffres, signatures, ni réclames, ont été imprimés à *Cologne*, vers 1466, par *Ulric Zell*, l'élève et l'ami de *Guttenberg* de Mayence, qui est le véritable inventeur de l'imprimerie ; vers 1466 ». ³¹

Ailleurs, dans l'*Historia Alexandri Magni* attribuée à Gerardus de Leempt, la condamnation de Coster est sans équivoque, Van Hulthem parlant même à son égard de « fable » :

« *Meerman* croyoit que cette édition avoit été faite par les héritiers de *Laurent Coster*, ou du moins avec ses caractères, vendus à *Nicolas Ketelaer* et *Gerard Leempt*, imprimeurs à *Utrecht*. Voyez ses *Origines typographicae*, p. 144. et 2^{de} partie pag. 8. *M. de la Serna* a réfuté d'une manière supérieure cette fable de *Coster* et de ses prétendus héritiers. Tom. I. pag. 55-65 ». ³²

Cet avis a d'ailleurs été professé dans son cours de bibliographie dispensé durant deux années à l'École centrale de Gand entre 1798 et 1800. La partie relative au XV^e siècle s'articule comme suit :

« Découverte de l'Imprimerie. Son utilité. Elle influe essentiellement sur toutes les connaissances humaines & contribue à accélérer la grande révolution, qui depuis le quinzième siècle fit changer de face toute l'Europe. Opinions diverses sur l'Auteur & le lieu de la découverte de cet Art. Guttemberg, Fust & Schoeffer en sont les véritables inventeurs, l'Opinion de Meerman & de ceux qui en attribuent la découverte à Laurent Coster de Harlem, est destituée de preuves suffisantes. Examen des opinions de Mentel & Des Roches. Premiers livres imprimés. Livre singulier imprimé à Bruges par Jean Briton. Après la prise de Mayence

²⁹ Sur ces auteurs et leur utilisation à la fin du XVIII^e siècle, voir : Christiane Berkvens-Stevelinck, *Prosper Marchand. La vie et l'œuvre (1678-1756)* (Leyde – New York – Copenhague – Cologne : Brill, 1987) ; Severin Corsten, « Von Bernhard von Mallinckrodt zu Ludwig Hain. Ziele und Methoden der frühen Inkunabelbibliographie, » *Gutenberg-Jahrbuch* 70 (1995) : 37-50 ; Jos van Heel, « Jong geleerd, oud gedaan. Pieter van Damme, Jacob Visser en hun vriendschap met Willem van Westreenen, » *Jaarboek voor Nederlandse boekgeschiedenis* 7 (2000) : 49-63 ; Renaud Adam, « Le libraire-imprimeur bruxellois Joseph Ermens... », *op. cit.*, 152-7 ; Pierre Delsaerd, « Pierre Lambinet (1742-1813) et les débuts de l'histoire du livre en Belgique, » in *The Quintessence of Lives. Intellectual Biographies in the Low Countries presented to Jan Roegiers*, Dries Vanysacker et al., édés (Turnhout : Brepols Publishers – Louvain-la-Neuve : Collège Érasme – Louvain : Universiteitsbibliotheek, 2010), 293-318.

³⁰ Sur ce dossier, voir : Douglas C. McMurtrie, *The Invention of Printing : a Bibliography* (New York : B. Franklin, 1942), 111-56 ; Clemens de Wolf et Lotte Hellinga, *Laurens Janszoon Coster was zijn naam* (Haarlem : J. Enschedé en Zonen, 1988) ; Franciscus A. Janssen, « Coster, Laurens Janszoon, » in *Lexikon des gesamten Buchwesens*, Severin Corsten, Günther Pflug et Friedrich-Adolf Schmidt-Künsemüller, édés, t. 2 (Stuttgart : A. Hiersemann, 1987), 186-7.

³¹ Inc A 42 (Olim VH 1.673) (STC in00164000) ; Inc A 43 (Olim VH 1.673) (ISTC in00188000) ; Inc A 44 (Olim VH 1.673) (ISTC in00170000).

³² Inc B 1.589 (Olim VH 16.923) (ISTC ia00477000).

en 1462, l'Imprimerie se répand dans toute l'Europe. Premiers livres imprimés en Italie, en France, en Espagne, dans les différentes villes de la Belgique ».³³

Les défenseurs de Coster ont âprement reproché à Van Hulthem ses opinions et, plus spécialement, son absence de prise de position officielle. En 1823, à l'occasion des célébrations officielles à Harlem des 400 ans de l'invention de Coster, Jacobus Scheltema (1767-1835) et Jacobus Koning (1770-1832) publient de concert quatre lettres issues de leur correspondance où ils invitent *de heer Van Hulthem* à se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre thèse. Les deux Hollandais espèrent que l'intervention de Van Hulthem pourra amener les lettrés français à reconsidérer la question.³⁴ Le *Journal des Savants*, dans sa livraison du mois janvier 1824, s'est même fait l'écho de cette invitation avec un certain amusement, voire même avec une légère pointe de condescendance :

« C'est un nouvel effort pour prouver que Laurent Coster a inventé l'art typographique à Harlem. Il y a long-temps que cette opinion n'a plus de partisans hors de la Hollande ; mais elle se ranime depuis quelques années en ce pays ; et l'on dit qu'en Belgique M. Van-Hulthem est le seul qui ne la professe point encore : M. Kōning le somme de se déclarer pour elle ou contre elle, afin qu'on puisse s'autoriser de son aveu, ou réfuter ses objections. Nous ignorons si M. Van-Hulthem ne jugera pas superflu de répondre à cet étrange appel ».³⁵

Le Gantois avait pourtant bel et bien réagi : il avait publié anonymement une réponse assez sarcastique dans le *Courrier des Pays-Bas* du 23 juillet 1823, ne jugeant pas nécessaire d'en faire plus car les arguments contre Coster avaient été, selon lui, énoncés depuis longtemps :

« On sait que le 10 de ce mois on a célébré à Harlem une belle fête en honneur de la découverte de l'imprimerie par Laurent Coster. Des gens mal-intentionnés prétendent qu'il y a un patriotisme mal-entendu à donner à une fable l'authenticité d'un fait historique, que l'arrêté d'un conseil municipal, une médaille, très habilement gravée par M. Braemt, un éloquent discours de M. Van der Palm, une illustration et de pétards ne suffisent pas pour établir l'existence d'un personnage dont tout paraît fictif. [...] À d'autres objections futiles, reproduites par tous les savants de l'Europe, et à celles-ci que l'on trouvera exposée d'une manière aussi claire que succincte par M. Renouard, dans le deuxième volume de son catalogue, MM. Scheltema et Koning viennent d'opposer quatre lettres, dans lesquelles le premier annonce à l'univers que peu après son déménagement, deux jeunes gens sont venus lui rapporter des propos fort drôles de M. Van Hulthem, sur la prétention d'Harlem ; en conséquence, vu que tout le monde est d'accord en Europe à regarder cette prétention comme illégitime, et qu'on a répondu à aucune objection, il le somme de s'expliquer publiquement afin qu'on lui donne un démenti formel comme au reste de l'Europe savante, sans s'obliger

³³ Charles Van Hulthem, *Programme de la leçon de bibliographie & d'histoire littéraire qui se donnera à l'École centrale du Département de l'Escaut, l'an IX. de la République française* (Gand : P. F. de Goesin-Verhaeghe, [1800], in-2°), 6. Son programme fut jugé par le citoyen Camus comme excédant « par l'abondance des matières, la variété et la multiplicité de l'érudition, les bornes d'un cours de bibliographie, même celles d'un cours d'histoire littéraire » (Marie-Thérèse Isaac, « Projet d'un cours de bibliographie à Mons à la fin du XVIII^e siècle, » in *The Culture of the Book. Essays from two Hemispheres in honour of Wallace Kirsop*, Davis Garrioch, éd. (Melbourne : Bibliographical Society of Australia and New Zealand, 1999), 83).

³⁴ *Vier brieven, gewisseld tusschen M^r. Jacobus Scheltema en Jacobus Koning, over de laatste tegenspraak van het regt van Haarlem op de uitvinding der drukkunst* (Haarlem : Veuve A. Loosjes, 1823, in-8°). Sur ces deux auteurs et la célébration de 1823, voir : Hajo Brugmans, « Scheltema (Mr. Jacobus), » in *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, Petrus J. Blok et Philipp C. Molhuysen, éd., t. 2 (Leyde : A. W. Sijthoff, 1912), 1274-6 ; Id., « Koning (Jacobus), » in *ibid.*, t. 4 (Leyde : A. W. Sijthoff, 1918), 849-50 ; Clemens de Wolf et Lotte Hellinga, *Laurens Janszoon Coster, op. cit.*, 88-104.

³⁵ *Journal des Savants* (janvier 1824) : 62.

toutefois à appuyer ce démenti de preuve, car la fête est célébrée, la médaille de M. Braemt est distribuée, et la poudre des Harlemois est tirée ».³⁶

La question de l'historicité du personnage de Laurens Coster n'a assurément pas monopolisé toute l'attention de Charles Van Hulthem. Ses notes manuscrites traduisent également une certaine fierté à posséder sinon la première impression jamais réalisée dans un centre typographique, du moins un ouvrage exécuté par le prototypographe de cette ville. Le bibliophile a ainsi inscrit à l'intérieur de sa *Rhetorica divina* de Guillaume d'Auvergne sortie des presses d'Arend de Keyser à Gand en 1483 : « Première édition, et premier livre imprimé dans la ville de Gand. très-rare ».³⁷ Dans la traduction française du *De consolatione philosophiae* de Boèce parue en 1477 chez Colard Mansion – seule édition brugeoise de sa collection –, Van Hulthem tente sans doute de masquer sa déception de ne pas détenir la première exécution typographique de Bruges en insistant sur la rareté et la qualité de son exemplaire :

« C'est le second ouvrage imprimé à Bruges par Colard Mansion, premier imprimeur de cette ville. L'édition est rare, et il seroit difficile d'en trouver un plus bel exemplaire ».³⁸

Son intérêt pour l'art typographique ne se limite pas uniquement à son introduction dans les différentes villes d'Europe, mais s'étend également à l'évolution de ses techniques. Charles Van Hulthem s'enorgueillit ainsi d'avoir fait l'acquisition de la version française de la *Peregrinatio in terram sanctam* de Bernhard von Breydenbach, imprimée à Lyon en 1488, seul incunable français à comporter des illustrations en taille-douce :

« Des saintes pérégrinations de jherusalem et des avirons et des lieux prochains. Du mont de Synay et la glorieuse Kathérine (tiré du latin de Bernard de Breyden bach, par frère Nicole de Huen). Lyon, Michelet Topie de Pymont et Jacques Heremberk d'Alemaigne demeurant audit Lyon. 1488, le 28 de novembre. in fol. gothique, fig. gravées sur cuivre et sur bois. M. R. à dentelles, double de tabis. ouvrage complet, superbe exemplaire, venant de la bibliothèque de Colbert. Cette édition mérite une attention particulière, parce qu'elle est la première faite en France, qui contienne des planches gravées sur cuivre. Elle est rare et recherchée ».³⁹

Le contenu de cette notule dévoile, par ailleurs, l'une des trois orientations prises par la démarche bibliophilique de Charles Van Hulthem : l'attrait pour les précédents propriétaires de ses livres. Il signale en effet que cette *Peregrinatio* a jadis appartenu à l'ancien ministre des finances de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert (1619-1683).⁴⁰ Le Gantois se flatte aussi de détenir des ouvrages provenant d'autres grands bibliophiles, tels les incunables achetés aux ventes des livres du prince de Soubise et du cardinal de Loménie de Brienne. Il a pris soin de noter à l'intérieur de chaque volume leur origine. L'inscription laissée dans le *Bonum universale de proprietatibus apum* de Thomas de Cantimpré, vraisemblablement imprimé à Cologne vers 1473, constitue un bel exemple de sa méticulosité :

³⁶ *Courrier des Pays-Bas* (23 juillet 1823).

³⁷ Inc A 1.781 (Olim VH 10.775) (ISTC ig00713000).

³⁸ Inc C 366 (Olim VH 3.809) (ISTC ib00813900). Aujourd'hui, Colard Mansion n'est plus considéré comme l'introducteur de l'imprimerie à Bruges. Cet honneur revient au marchand anglais William Caxton, qui aurait fondé son atelier dans le courant de l'année 1473. Voir : Norman F. Blake, « Caxton, William, » in *Oxford Dictionary of National Biography*, Colin Matthew et Brian Harrison, eds, t. 10 (Oxford : University Press, 2004), 694-8 ; Lotte Hellinga, *William Caxton and Early printing in England* (Londres : The British Library, 2010).

³⁹ Inc B 446 (Olim VH 14.853) (ISTC ib01192000).

⁴⁰ Sur la bibliothèque de Colbert, voir : Denise Bloch, « La bibliothèque de Colbert, » in *Histoire des bibliothèques française*, Claude Jolly, dir., 2^e éd., t. 2 (Paris : Édition du Cercle de la Librairie, 2008), 194-223.

« Cet ouvrage de *Thomas de Cantimpré*, imprimé vers 1478, est intitulé *bonum universale de proprietatibus Apum*. C'est une comparaison établissant l'analogie qu'il doit y avoir entre la République des Abeilles et les mœurs du haut et du bas clergé. *Prelatorum et Subditorum* (est il dit). Voyez le catalogue de M. de Lomenie archevêque de Sens par *Laire* tom. 1^{er} page 204. n° 211. Cet exemplaire vient de cette vente ».⁴¹

La bibliothèque de Charles Van Hulthem contient aussi quelques volumes provenant d'éminents représentants de la République des Lettres pour lesquels il avait la plus grande admiration. Parmi ceux-ci, on peut citer le « savant bibliographe » Barthélémy Mercier (1734-1799), abbé de Saint-Léger et auteur du *Supplément de l'Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie* de Prosper Marchand.⁴² La vente des livres du prélat a offert à Van Hulthem la possibilité d'acquérir trois volumes relativement rares imprimés à Rome au début des années 1470, dont ce *Defectus in Missa occurrentes* qu'il estimait être sorti des presses de deux premiers typographes d'Italie Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz vers 1466 :

« *De defectibus occurrentibus in Missa*. Sine anno et loco, sed Roma per Conrad. Sweynheym et Arnoldum Pannartz circa 1466. in 4°. sans chiffres, signatures ou reclames. Exemplaire non rogné, supérieurement conditionné. Petit opuscule extraordinairement rare, inconnu à tous les bibliographes, imprimé dans les premiers temps de l'imprimerie à Rome. Cet exemplaire a été trouvé dans une vieille armoire d'une ancienne abbaye parmi de vieux papiers avec deux autres opuscules également rares, par M. Barthélemi Mercier, abbé de S. Léger, ancien bibliothécaire de S^{te} Geneviève. je l'ai acheté à la vente des livres du célèbre bibliographe, faite à Paris en 1799 (fig. 6) »⁴³.

**Fig. 6 : Notes de Charles Van Hulthem
Defectus in Missa occurrentes ([Rome : Johannes Schurener de Bopardia, ca 1475], in-4°),
feuillet de garde (© KBR, Inc A 1.139)**

Charles Van Hulthem aurait été quelque peu contrarié d'apprendre que les historiens modernes n'attribuent plus la paternité de cette édition à ces deux imprimeurs romains vers 1466, mais bien à leur confrère Johannes Gensberg, quelques années plus tard, vers 1475.⁴⁴

Sa collection de livres témoigne également de son intérêt pour l'histoire littéraire et, plus particulièrement, pour celle des anciens Pays-Bas. Il suffit de compulsier les nombreuses notes qui jalonnent presque chaque page de son exemplaire des *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Dix-Sept Provinces des Pays-Bas et de la Principauté de Liège* de Jean-Noël Paquot (1722-1803) pour apprécier l'ampleur de ses connaissances littéraires.⁴⁵

⁴¹ Inc B 109 (Olim VH 1.635) (ISTC it00346000). À propos de la dispersion de la collection de Lomenie de Brienne, Charles Van Hulthem a inscrit dans son propre exemplaire du catalogue de vente : « j'ai assisté à la présente vente des livres de M. le Cardinal de Brienne, premier ministre de Louis XVI, et y ai acheté un nombre considérable de bons ouvrages, étant alors membre du conseil des cinq cents, pour le département de l'Escaut. Ch. Van Hulthem 1797 », in *Catalogue d'une partie des livres de la bibliothèque du cardinal de Lomenie de Brienne* (Paris : Mauger, 1797) (VH 21.617).

⁴² Günther Pflug, « Mercier (gen. Mercier de Saint-Léger) Barthélemy », in *Lexikon des gesamten Buchwesens*, op. cit., 2^e éd., t. 5, 148.

⁴³ Inc A 1.139 (Olim VH 2.245) (ISTC id00124000).

⁴⁴ Bibliothèque nationale de France, *Catalogue des incunables*, t. 2 (Paris : Bibliothèque nationale de France, 1992), D-72.

⁴⁵ Jean-Noël Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Dix-Sept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège, et de quelques contrées voisines*, 18 t. (Louvain : Imprimerie Académique, 1763-1770, in-8°) (VH 22.472). Voir à ce sujet : Frédéric de Reiffenberg, « Mémoires littéraires de J. N. Paquot, annotés par M. Ch. Van Hulthem », *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique* 10 (1840) : 67-83.

En collectionneur éclairé, Van Hulthem recherche avec avidité les éditions *princeps*. Signe de cet engouement, « Première édition de la Bible en langue Belgique » est l'une des seules informations consignées par lui dans son exemplaire de la première édition de la Bible en langue néerlandaise, exécutée à Delft en 1477 par Jacob van der Meer et Mauricius Yemantzoon⁴⁶. Ailleurs, sur la première page de garde du *Polycraticus* de Jean de Salisbury reproduit par les Frères de la Vie commune à Bruxelles vers 1480, il se félicite de posséder cette *princeps* qui est à ses yeux « extrêmement rare ».⁴⁷

Dans la plupart de ses incunables, Van Hulthem a rédigé une biographie de l'auteur. La longueur varie d'un écrivain à l'autre, ce qui ne l'empêche pas de faire systématiquement montre de toute son érudition et de sa maîtrise des instruments de travail. Il n'hésite d'ailleurs pas à poser des jugements critiques sur la valeur littéraire de l'œuvre, à l'image de son commentaire accompagnant les *Ruralia commoda* de Pierre de Crescens, sorties des presses de Jean de Westphalie le 9 décembre 1474 :

« Le sénateur *Pierre de Crescenzi*, né à Bologne en 1230, et mort dans la même ville en 1309, est considéré comme le restaurateur de l'agriculture dans le 13^{me} siècle. Cet ouvrage exécuté avec soin, examiné et revu par plusieurs savans, est un monument remarquable dans l'histoire de l'agriculture et dans celle de l'esprit humain. Voyez *Biographie univ.* tom. X. pag. 231 ».⁴⁸

Van Hulthem n'est pas tendre avec les auteurs médiévaux, qu'il méprise pour la « médiocrité » de leur latin. Les manuels de grammaire de l'époque figurent certainement parmi ses principales « bêtes noires » :

« Ces opuscules, savoir le *Floretus*, le combat de *Theodolus*, ou *Theodoletus*, le *Facetus* ou distiques de *jean Facet*, servant de supplément aux distiques attribués à *Caton*, rimés en rimes plates, et autres productions de même trempe, fruits de l'ignorance et du mauvais goût, ont fait, pendant longtems avant la renaissance des lettres l'objet des études dans les écoles, où l'on expliquoit ces niaiseries avec le *Doctrinal*, ou élémens de la langue latine, écrits vers 1212, en fort mauvais vers par *Alexandre de Villedieu*, religieux de l'ordre de saint François. Ces livres quoique imprimés en grand nombre de fois, dans les premiers tems de l'imprimerie, sont devenus très rares ; ils méritent cependant d'être conservés, pour donner une idée du mauvais goût qui régnoit alors dans les écoles, et pour faire connoître les pitoyables ouvrages, dont on se servoit pour enseigner le latin aux enfans, jusqu'à ce que *Despautère* eut composé ses *Rudimens* ».⁴⁹

Aux yeux du bibliophile, le seul intérêt pour ces ouvrages réside donc dans leur témoignage de l'état de délabrement du latin médiéval. Son dédain pour la période ne se cantonne pas uniquement à la qualité de la langue. Son *De disciplina christiana* de saint Augustin, dont l'impression est attribuée au Colonnais Bartholomaeus de Unkel vers 1482, contient une phrase assassine sur le niveau intellectuel des moines :

« Les notes écrites en Flamand sur les marges et bas de pages, contiennent des anecdotes sur le diable, et donnent une nouvelle preuve de la crasse ignorance et de la superstition des moines de ce temps ».⁵⁰

⁴⁶ Inc B 1.415 (Olim VH 29) (ISTC ib00648000).

⁴⁷ Inc B 1.405 (Olim VH 13.350) (ISTC ij00425000).

⁴⁸ Inc B 1.469 (cet exemplaire est absent du catalogue de Van Hulthem) (ISTC ic00966000).

⁴⁹ Inc A 408 (Olim VH 10.412) (ISTC ia01183500).

⁵⁰ Inc A 101 (Olim VH 3.476) (ISTC ia01261000).

L'ancienne Université de Louvain est également victime de sa plume acerbe, comme en témoigne la note laissée dans les *Formulae epistolarum* de Carolus Maneken, imprimées à Cologne par Heinrich Quentell le 24 novembre 1498 :

« Ces lettres, quoiqu'imprimées plusieurs fois avant la renaissance des lettres, sont devenues très-rares, elles ont encore de l'intérêt pour faire connoître l'état de Barbarie dans laquelle l'université de *Louvain* était plongée, avant qu'*Erasme*, le véritable restaurateur des lettres dans cette partie de l'Europe vînt la retirer de ces épaisses ténèbres ».⁵¹

Le jugement est quelque peu sévère. Carolus Maneken est en effet considéré comme l'un des premiers représentants de l'humanisme en Brabant. Son recueil épistolaire, notamment inspiré de ceux d'Aeneas Sylvius Piccolomini, contient 337 lettres destinées à fournir des modèles de bonne latinité d'usage courant à ses élèves de la Pédagogie du Lys à Louvain.⁵²

INTERVENTIONS

L'intervention la moins agressive effectuée par Charles Van Hulthem dans ses incunables a consisté en l'apposition systématique d'ex-libris gravés, sur le contreplat supérieur et/ou intérieur. Le bibliophile disposait de 5 ex-libris différents :

1) L'Étude dans un cabinet de travail accompagnée des attributs des différentes sciences humaines, avec cet emprunt de Cicéron : « OMNES ARTES, QUAE AD HUMANITATEM PERTINENT, HABENT COMMUNE QUODDAM VINCULUM. Cic. ». La vignette a été gravée en 1806 par Emmanuel De Gendt (1738-1815) d'après Jean-Bernard Duvivier (1762-1837) (ca 145 x ca 90 mm).

Fig. 7 : Ex-libris de Charles Van Hulthem (1)

2) La déesse Minerve assise, tenant une palme dans une main et une couronne dans l'autre au-dessus de cette maxime : « SECUNDAS RES ORNAT ADVERSIS PERFUGIUM AC SOLATIUM PRAEBET ». La vignette a été gravée par Antoine Cardon (1739-1822) d'après André Lens (1739-1822) (ca 120 x ca 75 mm).

Fig. 8 : Ex-libris de Charles Van Hulthem (2)

3) L'intérieur d'une bibliothèque où figure un buste d'Érasme avec la sentence : « *LIBRI Vocati praesto sunt, invocati non ingerunt sese jussi loquuntur, injussi tacent secundis in rebus moderantur, consolatur in afflictis cum fortuna minime variantur. ERASM. C. I. Ep. 12. Ex bibliotheca C. VAN HULTHEM* ». La vignette a été gravée par Adolphe Jouvenel (1798-1867) d'après Tilman-François Suys (1783-1861) (ca 75 x ca 50 mm).

Fig. 9 : Ex-libris de Charles Van Hulthem (3)

⁵¹ Inc A 151 (Olim VH 13.952) (ISTC im00189000).

⁵² Joseph Nève, « Virulus (Carolus), » in *Biographie nationale*, t. 26 (Bruxelles : Académie royale de Belgique, 1936-1938), 778-780 ; Henry de Vocht, *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Lovaniense 1517-1550*, t. 1 (Louvain : Bibliothèque de l'Université – Publications Universitaires, 1951), 90-4 ; Jozef IJsewijn, « Humanism and Humanist Literature in the Low Countries before 1500 », in *Classical influences on European culture A.D. 500-1500. Proceedings of an international conference held at King's College, Cambridge, April 1969*, Robert R. Bolgar, éd. (Cambridge : University Press, 1971), 117 ; Judith Rice Henderson, « Carolus Virulus, » in *Contemporaries of Erasmus. A Biographical Register of Renaissance and Reformation*, t. 3 (Toronto – Buffalo – Londres : University of Toronto Press, 1987), 401-2.

4) Une tête de profil à droite de la déesse Cérès entourée d'une guirlande formée de fleurs et de fruits, avec l'exergue : « EX-LIBRIS CAR. VAN HULTHEM SOC. REG. AGRIC. ET BOTAN. GAND. PRAESIDIS ». La vignette a été gravée par Charles Onghena (1806-1886) d'après Tilman-François Suys (ca 75 x ca 75 mm).

Fig. 10 : Ex-libris de Charles Van Hulthem (4)

5) Un médaillon entouré d'une guirlande formée de fleurs et de fruits, avec au centre : « EX-LIBRIS CAR. VAN HULTHEM SOC. REG. AGRIC. ET BOTAN. GAND. PRAESIDIS – Nihil est agricultura melius, nihil homine libero dignius. Cic. ». L'ex-libris n'est pas signé (ca 50 x ca 50 mm).

Fig. 11 : Ex-libris de Charles Van Hulthem (5)

Charles Van Hulthem a également fait réaliser des ex-libris pour plusieurs anciens possesseurs de ses livres, décédés sans avoir apposé de marque d'appartenance dans leurs livres. Son premier maître, Hieronymus de Bosch, ainsi que son ami Pierre-Joseph Baudewyns, professeur de syntaxe et également passionné de botanique, ont tous deux bénéficié de cette attention.

Historiens du livre et bibliophiles n'ont pas toujours partagé le même respect pour la préservation des caractéristiques matérielles des livres. Il était courant, au XIX^e siècle, de laver les volumes afin d'éliminer toutes les scories et autres annotations manuscrites afin de rendre l'exemplaire proche de son état « primitif »⁵³. Charles Van Hulthem a eu couramment recours à cette technique, comme l'indique la mention *exemplar pristino nitori restitutum* retrouvée à l'intérieur d'un grand nombre de ses livres. D'ailleurs, la description que donne Auguste Voisin de l'attitude du bibliophile est assez significative :

« Si Mr Van Hulthem aimait les livres pour leur contenu, il ne les aimait pas moins pour leur forme extérieure : aussi la plus grande partie de ses exemplaires sont-ils de choix, parfaitement reliés et dans un excellent état de conservation. On sait qu'aidé par son fidèle et intelligent domestique, Joseph, qui l'a servi pendant 28 ans, jusqu'au moment de sa mort, il a lavé lui-même de 20 à 22.000 volumes, qui maintenant se conserveront encore intacts pendant deux ou trois siècles⁵⁴ ».

Ce faisant, avec les encres, disparaissaient aussi dans les bacs de lavement des ateliers des précieuses informations tant recherchées et étudiées aujourd'hui. Seul un examen attentif du premier folio de l'*Historia Alexandri Magni*, attribuée à Gerardus de Leempt vers 1475-1479, a permis de déceler la trace de l'ex-libris du couvent du Rouge-Cloître⁵⁵. Fort heureusement, certaines marques de possession ont été conservées. Ainsi, bien qu'il soit passé entre les mains iconoclastes du « fidèle serviteur » Joseph Delforge, cet exemplaire du *De re aedificatoria* d'Alberti, paru le 29 décembre 1485 à Florence chez Nicolaus Laurentii, a conservé l'ex-dono de l'humaniste Johannes Calphurnius (1443-1503) au monastère San Giovanni di Verdara à Padoue (fol. 1r)⁵⁶.

⁵³ Henri Dubois d'Enghien, « Lavage et restauration de livres anciens, » *Le Livre et l'Estampe* 4 (1955) : 18-21 ; 5 (1956) : 27-31 ; 6 (1956) : 15-20 ; 7 (1956), 11-17 ; 8 (1956), 7-14.

⁵⁴ Auguste Voisin, « Notice sur Charles Van Hulthem, » in *Bibliotheca hulthemiana, op. cit.*, LIX-LX.

⁵⁵ Inc B 1.589 (Olim VH 16.923) (ISTC ia00477000).

⁵⁶ Inc B 865 (Olim VH 9.675) (ISTC ia00215000). Sur la bibliothèque de Calphurnius, voir : Didier Marcotte, « La bibliothèque de Jean Calphurnius, » *Humanistica Lovaniensia. Journal of Neo-Latin Studies* 36 (1987) : 184-211. L'exemplaire de Van Hulthem est inconnu de l'auteur.

Peu d'incunables de Van Hulthem conservent encore leur reliure primitive. Parmi ceux-ci, citons celle du Parisien André Boule (1480-1530) recouvrant le *De declaratione difficilium terminorum tam theologiae quam philosophiae ac logicae* d'Armand de Bellevue, imprimé à Bâle par Michael Wenssler le 11 avril 1491 (fig. 12)⁵⁷. Charles Van Hulthem a, selon son biographe Auguste Voisin, dépensé des sommes considérables pour doter ses livres de nouvelles reliures. Il a régulièrement fait appel au Bruxellois Antoine-Jean-Baptiste Catoir (1782-1853) à qui il a notamment confié deux incunables au début de l'année 1826⁵⁸. Son admiration pour la qualité du travail exécuté est telle qu'il a soigneusement signalé et daté l'intervention de l'artisan à l'intérieur de ses deux volumes, insistant même sur le statut de « Relieur du Roi » de Catoir.

Fig. 12 : Reliure d'André Boule (premier plat).

Armand de Bellevue, *De declaratione difficilium terminorum tam theologiae quam philosophiae ac logicae* (Bâle : Michael Wenssler, 11 avril 1491, in-8°) (© KBR, Inc A 1.249)

Enfin, l'un des deux exemplaires des *Ruralia Commoda* de Pierre de Crescens, imprimés par Jean de Westphalie, présente la trace d'une restauration dont nous ignorons l'auteur⁵⁹. Van Hulthem n'a en effet laissé aucun commentaire pour signaler s'il est ou non à l'origine de la restitution à la main des passages manquants dans le bas des deux premiers folios. Bien qu'il soit difficile de se prononcer, il ne faut pas oublier que cet usage était courant à l'époque. L'ancien bibliothécaire du cardinal Loménie de Brienne, le Père François-Xavier Laire (1738-1801), était d'ailleurs réputé pour sa propension à intervenir dans les ouvrages de son patron⁶⁰.

*
* *

L'un des plus virulents détracteurs de Charles Van Hulthem, Félix-Victor Goethals (1798-1872), n'a eu de cesse de critiquer sa démarche de collectionneur qu'il compare à de la « bibliomanie », raillant même au passage sa « manie » d'annoter ses livres.⁶¹ Selon Goethals, son prédécesseur à la direction de la Bibliothèque de la Ville de Bruxelles péchait par son manque de discernement :

« au lieu de rechercher les meilleurs ouvrages, ces monuments éternels de la puissance du génie, et les meilleures éditions de chacun d'eux, il gaspillait sa fortune en vaine bibliomanie : tantôt il voulait un exemplaire parce qu'il portait la signature d'un savant quelque fois oublié, ou des armoiries royales, d'autrefois il achetait à cause de la reliure qui était d'un relieur renommé »⁶².

⁵⁷ Inc A 1.249 (Olim VH 3.950) (ISTC ia01055000-ia01056000). Sur Boule, voir : Roger Devauchelle, *La reliure. Recherches historiques, techniques et biographiques sur la reliure française* (Paris : Édition Filigranes, 1995), 36.

⁵⁸ Inc B 792 (Olim VH 3.609) (ISTC ib00138000) ; Inc C 366 (Olim VH 3.809) (ISTC ib00813900). Sur ce relieur, voir : Henri Dubois d'Enghien, *La reliure en Belgique au dix-neuvième siècle. Essai historique suivi d'un dictionnaire des relieurs* (Bruxelles : A. Leclercq – P. Van der Peere, 1954), 124.

⁵⁹ Inc B 1.469 (cet exemplaire ne figure pas dans le catalogue de Van Hulthem) (ISTC ic00966000).

⁶⁰ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français des XVII^e et XVIII^e siècles : élections, distinctions, manipulations, » in *Le berceau du livre imprimé. Autour des incunables. Actes des « Rencontres Marie Pellechet » 22-24 septembre 1997 et des Journées d'étude des 29 et 30 septembre 2005*, Pierre Aquilon et Thierry Claer, éd. (Turnhout : Brepols, 2010), 278-9.

⁶¹ Sur la relation houleuse entre les deux hommes : Fernand Leleux, *Charles Van Hulthem, op. cit.*, 497-508.

⁶² Cité dans : *Ibid.*, 500.

La charge de Goethals à l'encontre de l'attitude de Van Hulthem n'est que le reflet de l'animosité qui existait entre les deux hommes plutôt qu'une appréciation objective de sa collection de livres. Dans le cas des incunables, s'il est vrai que les achats de Van Hulthem ne correspondent pas aux canons de la haute bibliophilie, la présence de la plupart d'entre eux dans sa bibliothèque répond à une démarche purement raisonnée : le souci de réunir des monuments typographiques des débuts de l'imprimerie et, en particulier, de ceux exécutés dans les anciens Pays-Bas. En outre, sa passion pour les « signatures de savants oubliés », pour les « reliures renommées » ainsi que pour l'histoire littéraire a rendu de nombreux services à la communauté scientifique depuis la création de la Bibliothèque royale de Belgique. D'autant que Van Hulthem a formé sa collection au moment de la suppression des institutions religieuses à la fin du XVIII^e siècle, évitant ainsi une trop grande dispersion des bibliothèques d'Ancien Régime et fournissant une aide précieuse dans les tentatives de leur reconstruction. Enfin, n'en déplaise à Félix-Victor Goethals, les notes dont sont bardés les incunables de Van Hulthem constituent un matériau de premier ordre pour qui s'intéresse aux usages de la bibliophilie du début du XIX^e siècle.